



Konkurse - Faillites - Fallimenti

GE

1.

Débitrice: **HEAVEN MUSIC SARL**, Grand-Rue 34,
1204 GENEVE
2.

Date du prononcé de dissolution: 09.08.2012
3.

Suspension de faillite: 15.10.2012
4.

Echéance selon art. 230 al. 2 LP: 09.11.2012
5.

Avance de frais: CHF 5'000.00

Indication:

La faillite sera clôturée si, dans le délai susmentionné, les créanciers n'en requièrent pas la liquidation et ne fournissent pas la sûreté exigée pour les frais qui ne seront pas couverts par la masse. La réclamation ultérieure d'avances supplémentaires est réservée.
6.

Remarques:

But: Organisation d'évènements musicaux, organisation des évènements de sociétés tierces (corporate entertainment), événementiel, spectacles, sensibilisation à l'environnement à travers ces évènements; développe une activité d'agence de mannequin.

Pour tout renseignement :
Groupe n°2022/388.89.02
2012 001272 L / OFA2

Office des faillites
1227 Carouge GE

00829641

